

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin à neuf heures, le Comité syndical du Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Albert BOUARD (doyen d'âge).

Présents : PATRICE AUBERON, STEPHANE NICOLEAU, VINCENT JOLLY, ANTOINE JOSSO, BENEDICT ROLLAND, JEAN-CLAUDE BIRON, BERNARD BESSONNET, JEAN-FRANCOIS BIRON, OLIVIER COSTE, DIDIER GENTIL, JEAN-CHRISTOPHE PORCHER (arrivé à 9h45 juste avant l'élection du 4^{ème} vice-président), CLAUDE VILLAIN, PHILIPPE BRIAUD, MURIELLE GUILBAUD, GUY PLISSONNEAU, FRANCOIS CAUMEAU, ETIENNE FORT, ALEXANDRA GABORIAU, PATRICE GABORIT, NINON GREAU, CLAIRE MAURIAT (départ à 10h30 juste avant la décision sur la composition du bureau), MICHEL PAILLUSSON, MICHEL COUMAILLEAU, PATRICE BERNARD (arrivé à 9h52 juste avant l'élection du 4^{ème} vice-président), ALBERT BOUARD (départ à 10h25 juste avant la décision sur la composition du bureau), ROMAIN LEYMONERIE, YVON PRAUD, LOIC CHUSSEAU, SONIA GINDREAU, PATRICK VILLALON, NICOLAS BOISSEAU, ANTOINE METAIS, CHRISTOPHE MOREAU, ERIC BARBOT, STEPHANE BOUILLAUD, DOMINIQUE GATINEAU, CHANTAL RAGOT, PASCAL COUSIN, LIONEL GAZEAU, NICOLAS JAUNET, ALAIN PERAUDEAU, ALAIN SCHMUTZ, YANNICK SOULARD, GILBERT LEROUX, ARNAUD PRAILE, JEAN-PIERRE RATOUIT, ANNE BOISTEAU-PAYEN, ANTHONY BONNET, CLAUDE DURAND, DAMIEN GRASSET, CHRISTOPHE HOGARD, PIERRICK THOMAS

Excusés ayant donnés pouvoirs :

M YOANN GUILLONNEAU ayant donné pouvoir à M JEAN-CLAUDE BIRON
M LANDRY RONDEAU ayant donné pouvoir à M CHRISTOPHE HOGARD
MME CLAIRE MAURIAT ayant donné pouvoir à M ETIENNE FORT (à partir de 10h30)

Excusés représentés :

M JEAN-EUDES CASSES représenté par Mme ALEXIA BOUTIN
M LOIC PERON représenté par M MICKAEL MICHON
M PIERRE DILLANGE représenté par M THIERRY COUILLAUD
M FRANCK GRAVELEAU représenté par M CHRISTIAN MERLET

Excusés : JEAN-CLAUDE FLEURY, CATHERINE ROUX, GUY AIRIAU, NICOLAS HELARY, DONATIEN CHEREAU, JEAN FERRAND, PASCAL PAQUEREAU

Date de convocation : 27 mai 2026

Membres en exercice : 65

Présents :

54 pour l'élection des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} vice-présidents
56 pour l'élection des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} vice-présidents
54 pour la décision sur la composition du bureau

Votants :

56 pour l'élection des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} vice-présidents
58 pour l'élection des 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} vice-présidents
57 pour la décision sur la composition du bureau

Election des vice-présidents de Trivalis et composition du bureau

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5711-1, L.5711-4, L.5211-2, L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1,

Vu la délibération du comité syndical n°D064-COS090626, en date du 9 juin 2026, relative à la détermination du nombre de postes de vice-présidents de Trivalis,

Vu les statuts du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis,

Considérant que les vice-présidents doivent être élus parmi les membres du comité syndical,

Considérant que les vice-présidents sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue et que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Considérant que le comité syndical a fixé à onze (11) le nombre de postes de vice-présidents de Trivalis pour la durée du mandat,

Monsieur le Président présente les candidatures suivantes pour les postes de vice-présidents :

- Premier vice-président : Monsieur Guy PLISSONNEAU
- Deuxième vice-président : Monsieur Yannick SOULARD
- Troisième vice-président : Madame Alexandra GABORIAU
- Quatrième vice-président : Monsieur Jean-Claude BIRON
- Cinquième vice-président : Monsieur Stéphane BOUILLAUD
- Sixième vice-président : Monsieur Lionel GAZEAU
- Septième vice-président : Monsieur Christophe HOGARD
- Huitième vice-président : Monsieur Loïc CHUSSEAU
- Neuvième vice-président : Monsieur Jean-François BIRON
- Dixième vice-président : Monsieur Antoine METAIS
- Onzième vice-président : Monsieur Romain LEYMONERIE

Pour chaque poste de vice-président, Monsieur le Président demande aux autres candidats de se faire connaître.

Monsieur Etienne FORT est candidat au poste de 3^{ème} vice-président de Trivalis.

Monsieur le Président demande au comité syndical de procéder à l'élection du premier vice-président, deuxième vice-président, troisième vice-président, quatrième vice-président, cinquième vice-président, sixième vice-président, septième vice-président, huitième vice-président, neuvième vice-président, dixième vice-président et onzième vice-président.

Concernant l'élection du **premier vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 56

Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 1

Nombre de suffrages exprimés : 55

Majorité absolue : 28

Résultats :

Monsieur Guy PLISSONNEAU : 55 suffrages obtenus

Monsieur Guy PLISSONNEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer premier vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **deuxième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 56

Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2

Nombre de suffrages exprimés : 54

Majorité absolue : 28

Résultats :

Monsieur Yannick SOULARD : 54 suffrages obtenus

Monsieur Yannick SOULARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer deuxième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **troisième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 56
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Madame Alexandra GABORIAU : 48 suffrages obtenus
Monsieur Etienne FORT : 8 suffrages obtenus

Madame Alexandra GABORIAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de la proclamer troisième vice-présidente du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **quatrième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Jean-Claude BIRON : 56 suffrages obtenus

Monsieur Jean-Claude BIRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer quatrième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **cinquième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Stéphane BOUILLAUD : 56 suffrages obtenus

Monsieur Stéphane BOUILLAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer cinquième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **sixième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 3
Nombre de suffrages exprimés : 55
Majorité absolue : 28

Résultats :

Monsieur Lionel GAZEAU : 55 suffrages obtenus

Monsieur Lionel GAZEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer sixième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **septième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Christophe HOGARD: 56 suffrages obtenus

Monsieur Christophe HOGARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer septième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **huitième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Loïc CHUSSEAU : 56 suffrages obtenus

Monsieur Loïc CHUSSEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer huitième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **neuvième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 3
Nombre de suffrages exprimés : 55
Majorité absolue : 28

Résultats :

Monsieur Jean-François BIRON : 55 suffrages obtenus

Monsieur Jean-François BIRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer neuvième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **dixième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Antoine METAIS : 56 suffrages obtenus

Monsieur Antoine METAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer dixième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Concernant l'élection du **onzième vice-président**, le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 58
Nombre de suffrages déclarés nuls/blancs par le bureau : 2
Nombre de suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29

Résultats :

Monsieur Romain LEYMONERIE : 56 suffrages obtenus

Monsieur Romain LEYMONERIE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, le comité syndical décide de le proclamer onzième vice-président du syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée – Trivalis, et de l'installer immédiatement dans ses fonctions.

Sur proposition de Monsieur le Président, le comité syndical est invité à délibérer sur la composition du bureau de Trivalis.

Après en avoir délibéré, et à la majorité des suffrages exprimés (55 pour, 0 contre, 2 abstentions), le comité syndical décide que le bureau de Trivalis sera composé du président et de 11 vice-présidents et arrête la composition du bureau de Trivalis comme suit :

Président	Monsieur Damien GRASSET
1 ^{er} Vice-président	Monsieur Guy PLISSONNEAU
2 ^{ème} Vice-président	Monsieur Yannick SOULARD
3 ^{ème} Vice-présidente	Madame Alexandra GABORIAU
4 ^{ème} Vice-président	Monsieur Jean-Claude BIRON
5 ^{ème} Vice-président	Monsieur Stéphane BOUILLAUD
6 ^{ème} Vice-président	Monsieur Lionel GAZEAU
7 ^{ème} Vice-président	Monsieur Christophe HOGARD
8 ^{ème} Vice-président	Monsieur Loïc CHUSSEAU
9 ^{ème} Vice-président	Monsieur Jean-François BIRON
10 ^{ème} Vice-président	Monsieur Antoine METAIS
11 ^{ème} Vice-président	Monsieur Romain LEYMONERIE

Fait et délibéré à La Roche-sur-Yon, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Damien GRASSET

Guy PLISSONNEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 Allée de l'île Gloriette, 44041 NANTES cedex 01, dans un délai de deux mois à partir de la date de la première mesure de publicité (publication et/ou transmission au contrôle de légalité).